

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2026

---

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2872)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 28

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'opportunité de nationalisation de la société et établit une revue des participations.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à proposer un rapport du Gouvernement au Parlement sur l'opportunité de nationaliser la société ArcelorMittal France et de dresser une revue des participations.